Expertea Audit

Association Cosmed

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Association Cosmed
Bât B – Les Ocres de l'Arbois
495, rue René Descartes – 13100 Aix-en-Provence
Ce rapport contient 19 pages

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale d'Aix – Bastia
S.A.S. au capital de 50.000 euros – 504 875 931 RCS Marseille – Code APE : 6920Z
Siège social : 60, boulevard Jean Labro – 13016 Marseille
Téléphone : +33 (0)4.95.06.99.77 – Télécopie : +33 (0)4.95.06.99.71 – Mail : contact@expertea.fr

JMG DC

Expertea Audit

Association Cosmed

Siège social : Bât B – Les Ocres de l'Arbois – 495, rue René Descartes – 13100 Aix-en-Provence
Fonds associatifs sans droit de reprise : 28.966 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Cosmed tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations communiquées par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 5 juin 2015

Expertea Audit

Patrick Estienne
Associé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	82 743	59 907	22 836	2,12	35 945	3,18
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours	25 743	15 784	9 959	0,92	11 256	1,00
Avances & acomptes	64 044		64 044	5,94		
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	11 436		11 436	1,06	11 436	1,01
TOTAL (I)	***183 966***	***75 691***	***108 274***	10,05	***58 637***	5,19
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 201		2 201	0,20	85 344	7,56
Autres créances	506 311		506 311	46,98	486 599	43,08
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	445		445	0,04		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 587		14 587	1,35	8 033	0,71
. Autres	19 439		19 439	1,80	39 095	3,46
Capital souscrit et appelé, non versé	92 879		92 879	8,62	339 180	30,03
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie	200 989		200 989	18,65	69 142	6,12
Disponibilités						
Charges constatées d'avance	116 191		116 191	10,78	29	0,00
	16 469		16 469	1,53	43 557	3,86
TOTAL (II)	***969 512***		***969 512***	89,95	***1 070 979***	94,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 153 478***	***75 691***	***1 077 787***	100,00	***1 129 616***	100,00

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé :)					
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation		**28 966**	2,69	**28 966**	2,56
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		-6 415	-0,59	-12 595	-1,10
		31 279	2,90	***6 180***	0,55
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
	TOTAL(I)	***53 830***	4,99	***22 551***	2,00
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
	TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges		68 769	6,38	51 569	4,57
	TOTAL (III)	***68 769***	6,38	***51 569***	4,57
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts					
. Découverts, concours bancaires					
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers				18 367	1,63
. Associés					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel		126 666	11,75	265 063	23,46
. Organismes sociaux		46 160	4,28	36 675	3,25
. Etat, impôts sur les bénéfices		51 144	4,75	46 397	4,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Etat, obligations cautionnées					
. Autres impôts, taxes et assimilés		86 899	8,06	87 902	7,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes		175	0,02	252	0,02
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance		19 709	1,83	4 400	0,39
		624 436	57,94	596 440	52,80
Ecart de conversion passif	***TOTAL(IV)***	***955 188***	88,62	***1 055 496***	93,44
	(V)				
	TOTAL PASSIF (I à V)	***1 077 787***	100,00	***1 129 616***	100,00

jmh DG

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12) Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	685 990		685 990	100.00	582 198	100.00	103 792	17.83
Chiffres d'Affaires Nets	**685 990**		**685 990**	100.00	**582 198**	100.00	**103 792**	17.83
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			120 826	17.61	217 683	37.39	-96 857	-44.48
Autres produits			32 800	4.78	1 770	0.30	31 030	N/S
			468 955	68.36	386 069	66.31	82 886	21.47
Total des produits d'exploitation (I)			***1 308 571***	190.76	***1 187 721***	204.01	***120 850***	10.17
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes								
Impôts, taxes et versements assimilés			708 336	103.26	677 689	116.40	30 647	4.52
Salaires et traitements			6 696	0.98	6 956	1.19	-260	-3.73
Charges sociales			323 793	47.20	308 274	52.95	15 519	5.03
Dotations aux amortissements sur immobilisations			160 138	23.34	111 558	19.16	48 580	43.55
Dotations aux provisions sur immobilisations			22 171	3.23	18 527	3.18	3 644	19.67
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			50 000	7.29	51 569	8.86	-1 569	-3.03
			5 191	0.76	10 479	1.80	-5 288	-50.45
Total des charges d'exploitation (II)			***1 276 325***	186.06	***1 185 051***	203.55	***91 274***	7.70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**32 245**	4.70	**2 670**	0.46	**29 575**	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 471	0.51	4 519	0.78	-1 048	-23.18
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***3 471***	0.51	***4 519***	0.78	***-1 048***	-23.18
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change			476	0.07	321	0.05	155	48.29
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***476***	0.07	***321***	0.06	***155***	48.29
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**2 994**	0.44	**4 198**	0.72	**-1 204**	-28.67
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**35 240**	5.14	**6 868**	1.18	**28 372**	413.10

JMH JG

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 992	0.44	127	0.02	2 865	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			560	0.10	-560	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***2 992***	0.44	***687***	0.12	***2 305***	335.52
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-2 992**	-0.43	**-687**	-0.11	**-2 305**	-335.51
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	969	0.14			969	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	***1 312 041***	191.26	***1 192 240***	204.78	***119 801***	10.05
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***1 280 762***	186.70	***1 186 060***	203.72	***94 702***	7.98
RÉSULTAT NET	**31 279** *Bénéfice*	4.56	**6 180** *Bénéfice*	1.06	**25 099**	406.13
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014 dont le total est de 1 077 786,62 euros
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 31 278,66 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

JNL

26

Règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été établis en conformité avec :
- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

L'actif incorporel est essentiellement constitué des frais de développement d'un logiciel spécifique, destiné à traiter les CVL (certificats de vente libre). Le développement de ce logiciel a été entièrement sous-traité. Le montant porté en immobilisations incorporelles correspond aux seules factures du sous-traitant, à l'exclusion de toute autre dépense interne. Il est amorti sur une durée de 5 ans à compter du 1er novembre 2010. Sur l'exercice un travail de refonte de ce site a été immobilisé.
Le poste immobilisation en cours correspond au développement d'un logiciel de veille réglementaire entièrement sous-traité qui sera mis en service courant 2015.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels:
- immobilisations décomposables : leur décomposition ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 649 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

L'Association COSMED a opté pour le régime des exonérations prévues pour les entreprises installées en Zone Franche Urbaine et a obtenu l'avis favorable de l'administration fiscale et de l'URSSAF.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	78 108		4 635
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	4 960		966
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers	17 653		2 164
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes		64 044	
TOTAL	22 614	64 044	3 130
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	11 436		
TOTAL	11 436		
TOTAL GENERAL	112 157	64 044	7 765

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			82 743	82 743
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			5 926	5 926
Matériel de bureau, informatique, mobilier			19 817	19 817
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			64 044	
TOTAL			89 787	25 743
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			11 436	
TOTAL			11 436	
TOTAL GENERAL			183 966	108 486

J41

DG

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	42 163	17 744		59 907
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	783	1 208		1 990
Matériel de transport	10 575	3 219		13 794
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	11 358	4 427		15 784
TOTAL GENERAL	53 520	22 171		75 691

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	17 744				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	1 208				
Matériel de transport	3 219				
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	4 427				
TOTAL GENERAL	22 171				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients	18 769	50 000		68 769
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	32 800		32 800	
TOTAL Provisions	**51 569**	**50 000**	**32 800**	**68 769**
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	**51 569**	**50 000**	**32 800**	**68 769**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		50 000	32 800	
- financières				
- exceptionnelles				

L'augmentation de la provision pour litige correspond au même un risque Prud'homal que l'exercice précédent.

Les « autres provisions » étaient constituées en raison de la contestation par l'URSSAF de certaines exonérations de cotisations sociales. COSMED a reçu l'avis de redressement en 2014.

jmk

36

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 436		11 436
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	506 311	506 311	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	445	445	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	14 587	14 587	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	19 439	19 439	
- Divers	92 879	92 879	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	16 469	16 469	
TOTAL GENERAL	661 567	650 131	11 436
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	126 666	126 666		
Personnel et comptes rattachés	46 160	46 160		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	51 144	51 144		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	86 899	86 899		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	175	175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	19 709	19 709		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	624 436	624 436		
TOTAL GENERAL	955 188	955 188		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	30 585
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**30 585**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 543
Dettes fiscales et sociales	68 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	714
TOTAL	**84 856**

JMH

35

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation Charges / Produits financiers Charges / Produits exceptionnels	16 469	624 436
TOTAL	**16 469**	**624 436**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.
Le détail des produits constatés d'avance est précisé ci-dessous :
- cotisations adhérents pour 492 913 €
- abonnement aux prestations de veille réglementaire pour 172 500 €
- divers pour 3 023 €.

Composition du Fonds associatif

L'assemblée générale ordinaire du 27 novembre 2009 a décidé d'affecter la totalité du fond dédié (l'objet de ce dernier étant devenu obsolète) en fonds associatif soit la somme de 28 966€. À ce jour, aucun autre mouvement n'a été enregistré dans ce compte. En conséquence, le fonds associatif se porte à la clôture de cet exercice à 28 666€.

JAH

JC

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	**685 990**
Dont veille réglementaire	390 392
Dont manifestations nationales	127 152
Dont formation	56 042
Dont participation groupement d'achat	43 184
Dont certificat de vente libre	46 294
Dont Guides Pratiques	2 923
Dont actions collectives	975
Dont manifestations antennes	8 315
TOTAL	**685 990**

Répartition par marché géographique	Montant
France	650 944
Etranger	35 046
TOTAL	**685 990**

Conformément à la règlementation en vigueur, les cotisations des adhérents sont enregistrées en autres produits d'exploitation (et non en chiffre d'affaires). Le montant des cotisations afférentes à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi porté en autres produits s'est élevé à 451 291 €.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	35 240	
Résultat exceptionnel (et participation)	**-2 992**	
Résultat comptable	31 279	969

Comme indiqué plus haut, l'Association COSMED profite de l'exonération d'impôts sur les sociétés du fait de son installation en zone franche urbaine. Les subventions reçues et les produits financiers nets restent, en revanche, soumis à l'impôt sur les sociétés. COSMED a bénéficié également du report des déficits des exercices précédents.

jmb

DG

Engagements financiers

Néant.

Rémunérations des dirigeants

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	8 000
TOTAL	8 000

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	9	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Les engagements en matière de pensions et retraite ne sont pas significatifs, du fait de la pyramide d'âge des salariés et de leur faible ancienneté.

Tableau des filiales et participations

Néant.

Expertea Audit

Association Cosmed

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2014
Association Cosmed
Bât B – Les Ocres de l'Arbois
495, rue René Descartes – 13100 Aix-en-Provence
Ce rapport contient 2 pages

Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste de la Compagnie Régionale d'Aix – Bastia
S.A.S. au capital de 50.000 euros – 504 875 931 RCS Marseille – Code APE : 6920Z
Siège social : 60, boulevard Jean Labro – 13016 Marseille
Téléphone : +33 (0)4.95.06.99.77 – Télécopie : +33 (0)4.95.06.99.71 – Mail : contact@expertea.fr

Expertea Audit

Association Cosmed

Siège social : Bât B – Les Ocres de l'Arbois – 495, rue René Descartes – 13100 Aix-en-Provence
Fonds associatifs sans droit de reprise : 28.966 €

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Marseille, le 5 juin 2015

Expertea Audit

Patrick Estienne
Associé